



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://pouruneconstituante.fr/spip.php?article319>

22 septembre à Montpellier

- Cercles locaux - Montpellier Villeneuve (34) -



Date de mise en ligne : lundi 27 septembre 2010

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Le **cercle local de Montpellier** a lui aussi assuré la célébration nationale du 22 septembre 1792, date de création de la République. Ses membres ont sensibilisé les citoyens de Montpellier à la Constituante, et récolté des doléances.



Voici l'allocution de notre correspondant Robert Hadjadj à cette occasion :

Aujourd'hui, 22 septembre, nous célébrons la proclamation de la République Française, le 22 septembre 1792. En ces jours mémorables où à Valmy le peuple de France qui s'était affranchi de la servitude, sauvait la Nation en danger.

Pourtant, après 219 ans de souveraineté populaire, le constat est amer, car la France est devenue une monocratie. Comme les rois de l'ancien régime, le Président de la Vème République a la main sur tous les pouvoirs de l'Etat ; Exécutif, législatif, et judiciaire. Le président Sarkozy, par un droit de nomination, contrôle également les grandes institutions de l'Etat et les médias publics. Il ne tient plus compte de la souveraineté populaire dont il a pourtant brigué les suffrages. Les privilèges et l'argent roi sont devenus la norme d'un système ruinant les classes moyennes et pressurant le peuple ; La haute finance et l'étranger imposent leur volonté à la Nation.

La France est en crise générale, autant financière, sociale qu'institutionnelle. Les inégalités sont patentes. Cette crise, comme celles connues de notre histoire, ne pourra se résoudre sans changer les institutions et la règle du jeu politique ; Pour cela le peuple français qui n'est plus souverain, doit le redevenir afin de rétablir la justice sociale et demeurer maître du destin de la Nation ; seule l'élection d'une Assemblée Constituante pourra lui en donner les moyens.

Une Assemblée nationale élue au suffrage universel ayant pour tâche de rédiger une Constitution soumise à l'approbation des Français. Une Constitution qui rétablisse la souveraineté du peuple et le fonctionnement démocratique des institutions de la République.

Mais une CONSTITUANTE indépendante des factions politiques actuelles, excluant tout partage ou transfert supranational de souveraineté. Souveraineté incompatible avec l'adhésion de la France à l'Union européenne ; union de laquelle la France doit sortir pour retrouver, avec son indépendance, ses frontières protégeant son industrie et ses emplois, ainsi que le contrôle politique de sa monnaie retrouvée.

« Car la liberté consiste à obéir aux lois qu'on s'est données, et la servitude à être contraint de se soumettre à une volonté étrangère » Maximilien Robespierre.

Qui peut imposer ce retour de la France à si ce n'est le peuple tout entier !

Face à ce dénié quotidien de démocratie et à l'impasse des institutions politiques, moi Robert Hadjadj avec le Mouvement Républicain de Salut Public, les Constituants de l'Hérault et du Gard, Ceux de Paris et de 10 autres

22 septembre à Montpellier

départements, appelons les citoyennes et les citoyens, à se mobiliser pour imposer au pouvoir, l'élection d'une CONSTITUANTE qui rendra à la République ses institutions et au peuple sa souveraineté.
Chaque Français est dès à présent appelé à rédiger des CAHIERS DE DOLEANCES destinés à éclairer les futurs Constituants sur la situation du pays et le pouvoir sur les exigences du peuple.
Vive la République une et indivisible, Vive la France.

